

## BioSenic nomme le Dr Carole Nicco au poste de directrice des opérations en plus de directrice scientifique

**Le nouveau poste de Chief Operating Officer (COO) du Dr Nicco lui donnera un mandat plus large chez BioSenic, où elle est actuellement responsable des programmes de R&D.**

**Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 10 janvier 2024 à 7h00 CEST – [BIOSENIC](#) Euronext Bruxelles et Paris : BIOS), société spécialisée en essais cliniques dans les maladies auto-immunes et inflammatoires graves et la thérapie cellulaire, et sa filiale Medsenic SAS, annoncent aujourd'hui la promotion du Dr Carole Nicco au poste de directrice des opérations (COO) en plus de son poste de directrice scientifique (CSO).**

Dr Carole Nicco sera impliquée dans la planification stratégique, la prise de décision et la gestion des initiatives clés, ainsi que dans la supervision et l'amélioration du développement stratégique des pipelines de BioSenic, ciblant des traitements avec ses plateformes de viscosupplémentation, de thérapie cellulaire et le trioxyde d'arsenic. Elle travaillera en étroite collaboration avec le Président Directeur Général de BioSenic, le professeur François Rieger, afin de superviser et d'améliorer les décisions stratégiques de BioSenic.

*"BioSenic est très fier d'intégrer le Dr Carole Nicco - notre CSO - dans la planification stratégique du développement de BioSenic. Nous connaissons le Dr Nicco depuis de nombreuses années et avons partagé une collaboration fructueuse avec son précédent établissement universitaire à Paris. Son enthousiasme et son dévouement au travail, ainsi que sa vaste expérience et ses succès dans le domaine en croissance constante de l'immunologie, et ses résultats pionniers en immunologie innée et entraînée, ont des conséquences profondes dans l'ouverture, avec les techniques les plus avancées en biologie moléculaire et cellulaire, des voies vers un nouveau domaine de la médecine moderne et personnalisée, appliquée à des pathologies sans traitement médical décisif actuellement. Nous nous réjouissons de son implication et de son intégration dans notre projet global, avec une approche diversifiée intéressante pour des médicaments efficaces, utilisant nos deux plateformes principales, le trioxyde d'arsenic - pour traiter les conditions auto-immunes et revenir à l'homéostasie - et la thérapie cellulaire - pour encourager les mécanismes de réparation cellulaire des tissus", a déclaré le professeur François Rieger, Président Directeur Général de BioSenic.*

**"Après un an au poste de CSO de BioSenic, j'ai une meilleure vision du potentiel de la société " déclare le Dr Carole Nicco, PhD et superviseur d'étudiants de troisième cycle depuis de nombreuses années à l'Université Paris Cité.** *"Je connaissais la valeur scientifique et clinique des technologies de BioSenic et l'importance de la plateforme de trioxyde d'arsenic dans le développement de traitements pour les maladies auto-immunes. L'année dernière, 2023, très active et interactive, m'a permis de rencontrer des acteurs clés dans le domaine des sciences de la santé, et j'apprécie particulièrement notre partenariat croissant avec la région wallonne, associé à la scène biopharmaceutique incroyablement fructueuse en Belgique. Je suis ravie d'être nommée directrice des opérations par le Conseil d'administration de BioSenic et d'avoir l'opportunité de partager les objectifs stratégiques de la directrice générale adjointe, Véronique Pomi, et du directeur général, François Rieger, qui m'ont accordé une grande confiance. Je suis très heureuse d'apporter mon expertise pour faciliter l'efficacité et la performance, en apportant mes perspectives et mes idées au projet global de l'entreprise. J'ai déjà des plans spécifiques pour le futur proche, moyen et lointain pour améliorer et diversifier l'utilisation de nos principales plateformes thérapeutiques, en particulier en utilisant le trioxyde d'arsenic et différentes formulations possibles, qui, j'en suis convaincue, répondront à d'importants besoins médicaux non satisfaits pour les patients lourdement affectés par certaines maladies auto-immunes."*

Le Dr Nicco a déjà commencé à rencontrer et à interagir avec des acteurs mondiaux clés intéressés par le développement du projet global BioSenic ou par des innovations thérapeutiques ciblées. BioSenic lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouveaux engagements au sein de notre société.

### À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie de premier plan spécialisée dans le développement d'actifs cliniques issus de : (i) la plateforme de trioxyde d'arsenic (ATO) (avec des indications cibles clés telles que la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), le lupus érythémateux disséminé (SLE) et la sclérose systémique (ScS) et (ii) le développement de produits innovants pour répondre à des besoins non satisfaits en orthopédie. À la suite d'une fusion inversée en octobre 2022, BioSenic a combiné un positionnement stratégique et tous ses points forts pour utiliser, séparément et ensemble, un arsenal

entièrement nouveau de diverses formulations anti-inflammatoires et anti-auto-immunes utilisant les propriétés immunomodulatrices de l'ATO/ ATO oral (OATO) avec sa plateforme innovante de thérapie cellulaire et sa forte propriété intellectuelle pour la protection de la réparation des tissus.

BioSenic est basée au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Société : <http://www.biosenic.com>.

## A propos de la technologie de BioSenic

- 1) La plateforme ATO, développée avec succès possède des propriétés immunomodulatrices avec des effets fondamentaux sur les cellules activées du système immunitaire. Une application directe est son utilisation en onco-immunologie pour traiter la GvHD (Graft-versus-Host Disease) à son stade chronique et établi. La cGvHD est l'une des complications les plus courantes et les plus cliniquement significatives affectant la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-CSH). La cGvHD est principalement médiée par les cellules immunitaires transplantées qui peuvent conduire à des lésions graves de différents organes. BioSenic a mené avec succès un essai de phase 2 avec sa formulation intraveineuse, qui bénéficie du statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'EMA. La Société se dirige vers une étude internationale de confirmation de phase 3, avec sa nouvelle formulation OATO qui est protégée par une propriété intellectuelle. Les formes modérées à sévères du lupus érythémateux systémique (LED) constituent une autre cible sélectionnée, avec la même formulation orale. L'ATO a montré une bonne sécurité et une efficacité clinique significative sur plusieurs organes affectés (peau, muqueuses et tractus gastro-intestinal) dans une première étude de phase 2a. La sclérose systémique fait également partie du pipeline clinique de BioSenic. Cette maladie chronique grave affecte gravement la peau, les poumons ou la vascularisation, et n'a pas de traitement efficace à l'heure actuelle. Les études précliniques sur des modèles animaux pertinents sont positives, donnant de bons arguments pour entamer un protocole clinique de phase 2.
- 2) ALLOB, une plateforme de thérapie cellulaire allogénique composée de cellules stromales mésenchymateuses (CSM) différenciées provenant de la moelle osseuse, qui peuvent être stockées au point d'utilisation dans les hôpitaux. ALLOB représente une approche unique et exclusive de la réparation des organes et plus particulièrement de la régénération osseuse, en transformant des cellules stromales indifférenciées provenant de donneurs sains en cellules formatrices d'os sur le site de la lésion. Après des résultats cliniques de phase 2 aux conclusions contradictoires, BioSenic s'attache désormais à déterminer le meilleur moment pour optimiser l'efficacité d'ALLOB (entre un traitement précoce ou tardif).

La Société concentre actuellement ses activités de R&D et cliniques sur le développement sélectif et accéléré de sa plateforme auto-immune (ATO/OATO).

## Pour plus d'informations, merci de contacter :

### BioSenic SA

Pr. François Rieger, PhD, Directeur général

Tel: +33 (0)671 73 31 59

[investorrelations@biosenic.com](mailto:investorrelations@biosenic.com)

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

### IB Communications

Neil Hunter / Michelle Boxall

Tel: +44 (0)20 8943 4685

[neil.hunter@ibcomms.agency](mailto:neil.hunter@ibcomms.agency) / [michelle@ibcomms.agency](mailto:michelle@ibcomms.agency)

Pour les demandes de renseignements concernant les investisseurs français et belges :

### Seitosei • Actifin

Ghislaine Gasparetto

Tel: +33 (0)1 56 88 11 22

[gasporetto@actifin.fr](mailto:gasporetto@actifin.fr)

*Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.*